

Communiqué commun

Les organisations syndicales des personnels de la santé, du social et du médico social, ainsi que les organisations syndicales de médecins hospitaliers, réunies le 17 Décembre 2008, après un échange sur la situation dans leurs secteurs professionnels et en appui sur l'appel des 8 organisations interprofessionnelles, ont retenu le principe de s'associer à la journée d'action nationale interprofessionnelle du 29 Janvier 2009.

Elles s'exprimeront à travers un communiqué national tout début janvier sur le contenu qu'elles souhaitent donner à cette mobilisation ainsi que sur les modalités d'action.

Montreuil, le 22 Décembre 2008

des organisations syndicales des personnels :

⇒ CGT Santé Action Sociale

⇒ CFDT Santé Sociaux

⇒ FO Services Publics et de Santé

⇒ SUD Santé Sociaux

⇒ UNSA Santé Sociaux

⇒ CFTC Santé et Sociaux

⇒ CFE-CGC Santé Action Sociale

des Organisations syndicales de médecins :

⇒ CPH Confédération des Praticiens des Hôpitaux.

⇒ AMUF Association des Médecins Urgentistes Hospitaliers de France

⇒ SNPHAR Syndicat National des praticiens hospitaliers anesthésistes réanimateurs